A Monsieur Marc BLAU
Directeur du CGPO
B.P. 1204
L-1012 Luxembourg

LETTRE RECOMMANDEE AR

Luxembourg, le XX mars 2025

Objet : Votre lettre du XX mars 2025 (N/Réf. : XXXXXXX)

Monsieur le Directeur,

Je me permets de revenir vers vous au sujet de la lettre citée en objet.

Dans le cadre de votre intention de procéder avec la rémunération du mois d'avril 2025 à un redressement de mon traitement pour le période du 1er juillet 2023 au 31 mars 2025, je vous demande à être entendu en personne conformément aux dispositions de l'article 9, 3ème alinéa du règlement précité. Le dossier étant d'une technicité et complexité incontestables, je me ferai accompagner et assister par ma représentation du personnel lors de toutes entrevues et autres démarches relatives au dossier. En effet, votre lettre n'indiquant d'un total à rembourser, il m'est impossible de vérifier ce calcul.

Afin de pouvoir adéquatement préparer la défense de mes intérêts, je demande, dans un délai me permettant de me concerter raisonnablement avec mes conseils, par ailleurs communication d'une copie intégrale du dossier administratif et notamment des éléments sur lesquels l'autorité entend se baser pour prendre sa décision, conformément à l'article 12 du règlement cité en entrée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Copie de la présente est envoyée au Syndicat National de la Police Grand-Ducale (SNPGL)